



**Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL
du 17 février 2011**

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 17 février 2011 à 20 h 30 sous la présidence de Madame Mauricette CHATILLON, Maire. Tous les conseillers sont présents à l'exception de Messieurs Hubert THURA et Philippe VAGINET, excusés et ayant donné procuration. Avant de débiter la séance, Madame le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour concernant la mise en place d'un règlement pour l'installation des forains à la fête de Pâques ainsi qu'une délibération pour défendre les intérêts de la commune au Tribunal Administratif. Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2010

Le compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

2 - Désignation du secrétaire de séance

Madame Hélène BOS est désignée en qualité de secrétaire de séance.

3 - Finances : Autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget

Monsieur Joël DEMULE rappelle les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, avant l'adoption du budget de l'année en cours.

Il précise que les crédits correspondants à ces éventuelles dépenses sont ensuite inscrits lors du vote du budget primitif. Il propose au conseil municipal d'autoriser le maire à appliquer ces dispositions concernant l'article 2111 (Terrains) pour une somme de 1000 €, correspondant aux frais d'acquisition d'un terrain situé rue Chamilly, nécessaire à l'aménagement du virage avec le quartier des Fontaines. Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

4 - Espace Multimédia : Tarif pour stage durant les vacances scolaires de Pâques

Madame Hélène BOS indique que Camille COULON, animatrice de l'Espace multimédia envisage d'organiser durant les vacances scolaires de Pâques (du 18 au 29 avril) un stage d'une durée de six jours sur deux semaines (mardi, jeudi et vendredi) à raison de 6 heures par jour. Ce stage sera ouvert aux enfants de 12 à 16 ans.

Le thème est la réalisation d'un film, depuis le tournage jusqu'au montage en utilisant un logiciel de montage vidéo conçu pour les débutants (« Movie Maker »). Elle propose au conseil municipal de valider l'organisation de ce stage et d'en fixer le tarif. Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'organisation de ce stage et fixe le tarif à 15 € par enfant

5 - Tri des archives communales par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

Madame le Maire rappelle la délibération du conseil municipal en date du 22 mars 2007 confiant au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône et Loire une mission de tri des archives communales. Elle précise que la première phase a été réalisée en 2008, la seconde en 2010 et propose au conseil municipal de réaliser la dernière phase en 2011.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône et Loire la dernière phase de la mission de tri des archives de la commune.

6 - Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal

Madame le Maire fait part de l'inscription par la Commission Administrative Paritaire intercommunale de Saône et Loire le 7 décembre dernier sur les listes d'aptitude d'avancement au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe de cinq agents détenant actuellement le grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe.

Afin de permettre l'avancement de ces agents, Madame le Maire propose au conseil municipal de mettre à jour le tableau des effectifs en transformant les cinq postes d'adjoint technique 1^{ère} classe en postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à effet du 1^{er} avril 2011.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la mise à jour du tableau des effectifs, tel que présenté.

6 bis - Proposition de règlement de la fête foraine de Pâques

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer l'organisation et le fonctionnement de la fête de Pâques, Madame Françoise DRAPIER présente en détails un projet de règlement. Après avoir entendu cet exposé.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette réglementation.

6 ter - Délibération pour défendre les intérêts de la commune au Tribunal Administratif

Madame le Maire rappelle qu'une requête a été déposée auprès du Tribunal Administratif par un administré contre la commune de Fontaines, enregistrée sous le n° 1000482-1.

Elle propose au conseil municipal de mandater la société d'avocats SCP ADIDA et associés afin de défendre les intérêts de la Commune dans cette affaire.

Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

7 - Rapport d'activités 2009:

Madame Béatrice BONNAMOUR présente le rapport d'activités de l'année 2009 du Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire.

Madame Hélène BOS présente le compte rendu technique et financier ainsi que le rapport d'activités du Syndicat Intercommunal d'Épuration des Eaux de l'Agglomération Chalonnaise pour l'année 2009.

8 - Questions diverses

Monsieur Joël DEMULE, représentant la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du Grand Chalon fait part de l'installation de cette commission le 31 janvier dernier et du calendrier retenu. Il dresse le bilan des premiers travaux dans le cadre du transfert de compétences.

Il fait part ensuite :

- de son ressenti vis-à-vis du calendrier fixé, qu'il estime être non réaliste, ne donnant ni le temps, ni les moyens de travailler sereinement et de façon approfondie (fiabilité des chiffres),
- de ses inquiétudes quant au maintien des équilibres financiers pour les années à venir, aussi bien pour le Grand Chalon que pour notre commune. En effet certaines dépenses liées aux compétences susceptibles d'être transférées, risquent d'évoluer trop rapidement, et les dotations de diminuer.

Mesdames Béatrice BONNAMOUR et Hélène BOS déplorent le fonctionnement et la fréquence (absence de réunion) de certaines commissions du Grand Chalon.

Madame Christiane FAVERO dresse le compte rendu de la dernière réunion relative à la mise en place d'un Pedibus. Elle fait part d'une journée d'essai « Marche vers l'école » le 3 mai et d'un concours de dessin pour la signalisation et la matérialisation les relais « Pedibus ».

Madame Françoise DRAPIER présente un projet de Festival d'une durée d'une semaine à destination de tous les publics (de la petite enfance aux adultes), qui se tiendrait au mois de mai en partenariat avec l'association « Mille et un chemins ». Cette manifestation comprenant 7 représentations, se termine par un spectacle.

Madame le Maire rappelle aux élus la réunion de préparation du budget 2011 qui se tiendra le 12 mars prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30. Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 21 mars 2011 à 20 h 30.

Mauricette CHATILLON
Maire

